

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 21 juin 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 13, 14 et 15 juin 2016**

**2016 V 171** Vœu relatif à l'installation de sanitaires à proximité du carré des biffins à Porte Montmartre.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant que la Porte Montmartre est une entrée du marché aux puces ;

Considérant la forte fréquentation de l'espace public autour du carré des biffins ;

Considérant la gêne importante liée aux épanchements d'urine ;

Considérant la demande des riverains de la Porte Montmartre ;

Considérant l'ajout par la Ville d'une sanisette supplémentaire dès 2012 pour répondre aux besoins du carré aux biffins ;

Considérant les deux réunions qui se sont tenues entre la mairie du 18<sup>e</sup>, la mairie de Saint-Ouen, et les différents services concernés sur l'ensemble des problématiques ;

Considérant l'amélioration du travail en lien avec la Préfecture de police ayant pour objectif de mettre un terme à l'occupation de l'espace public Porte Montmartre - Porte de Saint-Ouen et les résultats d'ores et déjà obtenus en la matière ;

Sur proposition de M. Pascal JULIEN et des élu-e-s du Groupe Écologiste de Paris,

Émet le vœu que :

- un travail s'engage avec la Mairie de Saint-Ouen pour étudier l'augmentation pérenne de l'offre de toilettes publiques sur le secteur des Puces,
- soient étudiées rapidement des solutions temporaires rapides et écoresponsables pour tenter d'améliorer à court terme la situation aux abords du carré aux biffins.